

ECONOMIE

Tchad : La Sonacim devient CIM-TCHAD

🕒 2 mois ago 💬 Ajouter un commentaire 👁 334 Vues 📖 5 Min Read



ATPE



Ajouter un
commentaire

Le ministre du Commerce et de l'Industrie Guibolo Fanga Matthieu a présidé la cérémonie de clôture du processus de privatisation de la Société nationale de ciment (Sonacim), en présence du ministre d'État, ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale, Tahir Hamid Nguilin, le vendredi 27 février 2026. La Société nationale de ciment est devenue officiellement Ciments de Tchad (CIM-TCHAD). L'État tchadien cède 70 % au groupe Cimaf et conserve 30 % à travers les communes de Pala, Léré, Fianga et de Gounou-Gaya.



ATPE



334 Vues



Partagez ceci !

Les partenaires d'investissement, tels que le groupe Cimaf (Ciments de l'Afrique) et les communes ont été représentés. Le directeur général de la Société nationale de ciment, Koye Ndaye Benoît a souligné que, tous les préalables pour la privatisation ont été menés avec succès. Selon lui, toute transition est toujours difficile, mais toutes les dispositions sont prises pour un bon démarrage. « L'État va procéder au paiement des indemnités des ex travailleurs de la Sonacim et une partie du personnel qui répond aux exigences de la nouvelle société, va être engagée de nouveau au compte de la CIM-TCHAD et les agents n'ayant pas les profils requis seront intégrés à la Fonction publique », a-t-il rassuré. Il a martelé qu' un comité consultatif est mis en place pour étudier les impacts environnementaux.

Le représentant du groupe Cimaf, Khatiabe Hatim Dezoume s'est réjoui du dénouement de ce processus qui a été un parcours du combattant. « C'était un long processus laborieux. Nous savons que ce projet est important pour le Tchad, car le pays a besoin d'une souveraineté en matière de production du ciment », a-t-il indiqué. Il a réitéré l'engagement de la société Cimaf de respecter les engagements pris. Il dit connaître les attentes du peuple tchadien par rapport au prix du ciment. « Mais, la relance des activités vont prendre quelques mois parce qu'il y aura une mise à jour à tous les niveaux », a-t-il déclaré.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Guibolo Fanga Matthieu a affirmé que, c'est un moment historique pour le Tchad. Ce projet traduit la volonté des plus hautes autorités, sous le leadership éclairé du Président de la République , Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, pour moderniser l'appareil industriel et d'inscrire durablement l'économie dans une dynamique de compétitivité, de résilience et de croissance sûre. « L'opération qui connaît son aboutissement aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la politique de désengagement de l'État dans les entreprises publiques. Détenue à 100% par l'État tchadien et les communes de Pala, Léré Fianga et Gounou-Gaya, la Sonacim a longtemps incarné notre ambition industrielle nationale dans le secteur stratégique du ciment, malheureusement, elle a été confrontée à des

contraintes structurelles majeures ayant affecté sa viabilité économique et mis en péril de nombreux emplois », a-t-il expliqué. Le ministre a rajouté que face à cette situation, le gouvernement a pris la décision responsable et courageuse de lancer le 20 décembre 2024 un appel d'offres international en vue de sa privatisation. « Il ne s'agissait nullement d'un abandon, mais de la recherche d'une solution pérenne grâce à un partenaire stratégique capable de redynamiser cet outil industriel essentiel ». À l'issue de cette procédure, le groupe marocain Cimaf a soumis une offre indicative jugée satisfaisante à la suite de la mise à concurrence avec d'autres entreprises. Un protocole d'accord a été signé le 14 avril 2025 fixant les orientations générales de l'opération. « Par cette opération, 70% du capital de CIM-TCHAD ont été cédés au groupe Cimaf pour un montant de 36 milliards 500 millions de francs CFA. L'État du Tchad avec les communes de Pala, Léré, Fianga et Gounou-Gaya conserve 30% du capital garantissant ainsi la préservation des intérêts publics et l'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance », a éclairé le ministre.

Le social préoccupe le gouvernement

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a rassuré que le gouvernement tient beaucoup à la dimension sociale. « Une évaluation rigoureuse de l'ensemble du personnel de la Sonacim a été menée afin d'apprécier l'adéquation des compétences aux besoins de la nouvelle entité. Les agents dont les profils correspondent aux exigences opérationnelles seront intégrés au sein de CIM-TCHAD. Pour les employés dont les profils ne sont pas retenus, le gouvernement s'est engagé à assurer un reversement à la fonction publique dans la transparence au titre de l'exercice 2027. Conformément aux dispositions du code du travail, Les droits sociaux ont été calculés par les services de l'inspection générale des finances et validés par l'inspection du travail dans le strict respect des règles relatives au licenciement pour motif économique », a-t-il précisé. Il a martelé que, les paiements interviendront dans les meilleurs délais. « Nous avons lu à travers les réseaux sociaux des sommes assez colossales, des calculs faits par-ci,

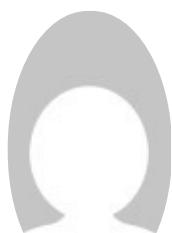
par-là. Aucun droit n'a été payé à ce jour », a-t-il clamé. Il s'est félicité de cette opération qui dégage des perspectives prometteuses en ce qu'elle permet la relance effective de la production de ciment, la création d'emplois directs et indirects, le transfert de technologies et de savoir-faire et le renforcement de la capacité industrielle nationale. « Le ciment constitue un matériau stratégique indispensable à la réalisation des infrastructures structurantes de notre pays. Avec ce ciment, le Tchad se dote d'un outil industriel modernisé adossé à un opérateur continental de référence », a-t-il fait savoir. Il a salué l'excellente coopération entre la République du Tchad et le Royaume du Maroc qui va se renforcer davantage avec la CIM-TCHAD.

Créée en 2012, la Société nationale de ciment (Sonacim) est implantée à Baoré dans la province du Mayo-Kebbi ouest dans le sud du pays.

Kary Amadou

[Balises](#) [Cim-Tchad](#) [Sonacim](#) [Tchad](#)

À propos de l'auteur



ATPE